

## ENVIRONNEMENT

## Le corps humain proie des eaux polluées

Une étude sur les effets physiologiques de certaines substances toxiques déversées dans le bassin lémanique

Attention! La pollution des eaux du Léman menace la santé de la population. A court terme, les risques sont insignifiants. Mais quelle mauvaises surprises l'avenir réserve-t-il? L'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL) préfère prévenir que guérir. Elle vient de publier les conclusions d'une étude sur les effets physiologiques de certaines substances toxiques déversées dans le bassin lémanique.

L'ASL complète son dossier sur la pollution des eaux, qu'elle soit d'origine domestique, industrielle ou agricole. Après avoir décrit les diverses formes que celle-ci peut revêtir, elle étudie ses conséquences sur la santé de la population. Pour l'instant, et sur ce point précis, pas de conclusions alarmantes. Les habitants du bassin lémanique peuvent continuer à se laver, boire et manger sans risquer le pire, soit une intoxication au cadmium, mercure, plomb, aux nitrates ou encore polychlorobiphényles (PCB)

qui pourrait perturber le bon fonctionnement de leurs poumons, foie, reins, estomac, systèmes nerveux, cerveau.

La partie n'est pourtant pas gagnée. Les normes qui définissent la toxicité de ces substances, proportionnellement à leur concentration dans la chaîne alimentaire notamment, sont dépassées. Lors de leur élaboration par les divers gouvernements de Suisse et d'ailleurs et par l'Organisation mondiale de la santé en particulier, les sources de pollution étaient en nombre limité, leurs incidences donc sur le corps humain moins grandes.

## Absorptions répétées

Deux facteurs sont venus brouiller les cartes: le cumul et l'interaction des substances toxiques. Ainsi, s'il est vrai que les intoxications massives sont phénomènes rares, les risques, à l'heure actuelle, viennent bien plus de l'absorption répétée de faibles quantités de produits chimiques. Un exemple:

le plomb provenant des additifs contenus dans l'essence. Le lessivage des sols par la pluie entraîne dans le lac d'importantes quantités de poussières riches en plomb. Celles-ci s'y accumulent dans les sédiments. Par le biais de la chaîne alimentaire, elles se retrouvent dans la chair des poissons en concentration, certes faibles, mais supérieures à la teneur naturelle. Avec les personnes âgées ou malades, les enfants sont particulièrement exposés aux méfaits de ce polluant comme à ceux des autres d'ailleurs. Des études ont mis au jour une relation entre le taux de plomb mesuré dans les dents de lait des enfants et la manifestation de troubles nerveux qui se traduisent souvent par des retards scolaires.

L'ASL a donc décidé de prendre les devants. Elle demande instamment aux autorités d'étudier une nouvelle réglementation concernant certaines substances toxiques avant que celles-ci ne se soient installées dans notre organisme de manière à nécessiter des interventions cliniques.

Marie-José Brélat

## DROIT

## Homme d'affaires suisse extradé du Togo

Lausanne (ARC). - Deux inspecteurs de la police de sûreté vaudoise ont ramené durant le week-end dernier, de Lomé (Togo), René L., un homme d'affaires yverdonnois soupçonné d'être à la tête d'un important trafic de grosses voitures de sport volées en Italie et d'être à l'origine de malversations ayant entraîné la faillite de certaines de ses entreprises. Cette affaire avait passablement remué l'opinion publique du Nord vaudois au début de cette année.

René L. n'aura donc pas réussi à échapper longtemps à la justice vaudoise. Invoqué par les siens, et surtout par la police, à venir s'expliquer sur ses soupçons qui pesaient sur lui, cet amateur de voitures de sport de luxe - il fut même propriétaire de Lamborghini - a préféré se réfugier dans la jungle africaine. Il n'existe pas de traité d'extradition entre la Suisse et le Togo, mais les excellentes relations existant entre les deux pays ont permis à la police vaudoise d'aller chercher René L. pour le voyage du retour.

L'affaire a éclaté à la fin du mois de février, lorsqu'un garagiste yverdonnois, vivant en compagnie de la fille de René L., fut arrêté parce qu'il circulait au volant d'une coupé Ferrari qui lui avait été prêtée par le financier et qui avait été volée en Italie. Au cours d'une perquisition éclair, la police avait passé au peigne fin le domicile de René L. ainsi qu'à Yverdon, et longuement interrogé ses proches. Il semble en effet, que René L. écoulait ces voitures volées en Suisse depuis de nombreuses années. Il n'a pas encore été établi si cet Yverdonnois se trouvait lui-même à la tête d'un réseau de voleurs de voitures, ou si le contentait de les acheter à une bande organisée en Italie.

## Faillites frauduleuses

René L. est aussi recherché pour des malversations financières. La faillite des Ateliers du nord, aux Chenevez (JU), et à Yverdon, prononcée en 1981 avait suscité des réclamations de la part des créanciers. Au point que le dossier avait été transmis à la justice.

Les Ateliers du nord à Yverdon avaient été repris par la Société Batirex, société qui, par l'intermédiaire d'un homme de paille genevois, était contrôlée par René L. en personne.

L'entrepreneur financier était aussi resté, jusqu'au Salon de l'auto de cette année, le distributeur exclusif de Lamborghini en Suisse. Il contrôlait la société Lamborghini Suisse SA par l'intermédiaire de son fils.

Maintenant qu'il a été ramené au bercail, René L. aura tout loisir de s'expliquer devant le juge d'instruction Michel Carrard, un grand spécialiste des affaires financières.

## EMPLOI

LES CONSTRUCTEURS DE MACHINES SIGNENT LA NOUVELLE CONVENTION. - (ATS) L'assemblée des délégués de l'Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie a ratifié mardi les résultats des pourparlers menés avec les syndicats de travailleurs et d'employés pour le renouvellement de la convention collective. Les nouveaux accords, sous réserve de l'approbation des partenaires sociaux pourront, à relevé mardi l'association patronale, entrer en vigueur avant le 20 de ce mois.

## CONJONCTURE

JURA: ALLOCATIONS FAMILIALES EN FAVEUR DES CHÔMEURS COMPLETS (ATS). - Dès le premier juillet, les chômeurs complets du Jura pourront obtenir des allocations pour enfants, allocations de formation professionnelle et allocations pour enfants invalides. Le service de presse cantonal l'indique mardi: la Caisse d'allocations familiales vient d'adresser aux communes les instructions de détail concernant cette nouvelle prestation et les chômeurs concernés sont priés de s'adresser à l'Office communal du travail.

## ACTION JUDICIAIRE

## Propagande soviétique les antinucléaires se défendent

Berne, 5 (ATS). - Accusés d'avoir reçu du matériel de propagande soviétique en mars dernier, trois organisations antinucléaires bâloises ont décidé de se défendre. Les opposants à la centrale nucléaire de Kaiseraugst vont entamer une action judiciaire contre l'Organisation pro-nucléaire, Entente suisse pour une politique énergétique raisonnable domiciliée à Zurich.

Mardi, lors d'une conférence de presse à Berne, les trois organisations antinucléaires, le Comité de la Suisse du Nord-Ouest contre les centrales nucléaires, l'Action non-violente contre Kaiseraugst et la Communauté de travail pour la protection atomique de la Suisse, ont déclaré, preuves à l'appui, que les accusations émises à leur égard étaient fausses.

L'affaire a débuté en avril dernier lorsque l'agence de presse «AP» a diffusé une information, reprise par divers journaux, selon laquelle un paquet contenant du matériel de propagande soviétique aurait été découvert à l'aéroport de Genève lors du déchargement d'un appareil de l'Aéroflot. Le paquet qui n'aurait pas été réceptionné à l'aéroport par son propriétaire, aurait été envoyé à un destinataire bâlois. Dans cette ville, ce matériel de propagande contre les centrales nucléaires serait réparti dans les milieux des opposants aux centrales nucléaires. Cette information a, entre-temps, été déclarée fautive par l'agence elle-même ainsi que par le Ministère public de la Confédération, cité comme source par l'agence, et par le Département fédéral de justice et police.

L'Organisation pro-nucléaire Entente suisse pour une politique énergétique raisonnable a débuté en juin dernier une campagne d'annonces dans les journaux suisses dans laquelle sont reprises ces accusations. Cette dernière entend poursuivre la

diffusion de ces annonces, a-t-on indiqué lors de la conférence de presse, c'est pourquoi les trois organisations antinucléaires ont décidé d'entamer une procédure judiciaire à Zurich.

Les trois organisations antinucléaires bâloises ont en outre présenté à Berne une brochure qui se veut une réponse au message du Conseil fédéral sur la centrale nucléaire de Kaiseraugst. La brochure est destinée aux parlementaires fédéraux ainsi que notamment aux autorités fédérales. Rappelons que le Conseil des Etats a accordé l'autorisation générale pour la centrale nucléaire de Kaiseraugst en février dernier et que la Commission du Conseil national procédera à de nouvelles auditions en août prochain.

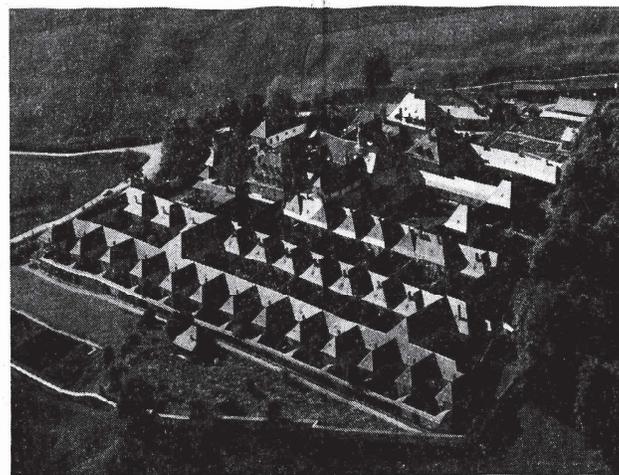
Pour les milieux antinucléaires bâlois, la preuve du besoin n'est pas établie pour cette centrale nucléaire. La Suisse dispose, selon eux, de réserves de puissance très importantes grâce à des nombreuses centrales hydrauliques et d'une grande souplesse dans leur mise en œuvre. Même en hiver, la Suisse est en mesure d'exporter des quantités appréciables de courant, indique la brochure. Il est temps, selon les opposants, de revenir sur les prévisions énergétiques de ces dernières années ainsi que l'ont fait les Français et les Allemands.

## ACCIDENT

CERVIN: LA PREMIÈRE VICTIME DE L'ÉTÉ (ATS). - Le premier accident mortel de la saison d'été au Cervin s'est produit lundi soir. Un alpiniste allemand, M. Hubert Getzinger, âgé de 19 ans, descendait l'arête de Erml. Il faisait partie d'un groupe de huit personnes mais n'était pas encordé. Le malheureux a perdu pied et fait une chute de 300 mètres. Son corps a été amené par hélicoptère à la morgue de Zermatt.

## - JEU POUR UN ÉTÉ -

## Connaissez-vous la Suisse?



Où se trouve cette chartreuse fondée en 1294-95 par Girard de Corbières (photo ONST/g)

● Réponse d'hier

A Saint-Ursanne sur le Doubs, dans le canton du Jura

Elections fédérales  
Pessimisme modéré  
chez les socialistes

Berne (de notre correspondant). - C'est avec un profil bas et un pessimisme modéré que le Parti socialiste entame la campagne électorale en vue des élections fédérales de cet automne. C'est en tout cas un bien modeste opuscle qui lui tient lieu de programme pour la prochaine législature, élaboré pour une fois par le comité directeur et non par le Congrès du parti, qui ne se tiendra qu'en septembre à Berne.

Ce programme se présente sous la forme de quatre fois onze propositions sur quatre grands thèmes, dont le dernier, Solidarité internationale et paix, a été rajouté après coup. Modeste quant à la forme, il est également quant au fond et aux ambitions affichées.

La semaine de quarante heures, la création de postes à temps partiel, l'augmentation de la durée des vacances, la participation, la protection contre les licenciements, l'aide aux régions dont l'économie est menacée, la création de capital risque, les économies d'énergie et le développement des transports publics constituent l'essentiel des propositions destinées à soutenir l'emploi.

Un second chapitre est consacré à la protection de l'environnement. Le Parti socialiste y propose la lutte contre les pluies acides, l'interdiction des phosphates dans les lessives, la promotion de l'agriculture biologique, la taxe poids lourds.

Dans un troisième volet, traitant de la sécurité sociale, on relève l'augmentation des rentes les plus basses de l'AVS, la protection de la maternité, la solution des délais pour l'interruption de grossesse et le financement de l'assurance-maladie par des primes en pourcentage du revenu. Dans le dernier chapitre, traitant en termes généraux de la paix, le parti se prononce enfin pour l'adhésion de la Suisse à l'ONU. Partout, le programme fait référence à des initiatives sur lesquelles le peuple aura à se prononcer: vacances, fourrages importés, «ville-campagne contre la spéculation foncière», anti-atomique, énergie, protection des locataires.

Helmut Hubacher, le président du PSS, qui présentait hier ce programme à la presse paraît quelque peu désenchanté. Son parti, constate-t-il, n'est certainement pas le favori des élections fédérales. Les organes dirigeants paraissent tenir pour certaine la perte de plusieurs sièges en Suisse alémanique, alors que la situation semble plus favorable en Suisse romande. Les graves divisions enregistrées à Zurich notamment, la diminution du nombre de sièges accordés à des cantons, villes (Bâle par exemple), les sièges tenant essentiellement à la personnalité d'un élu démissionnaire s'inscrivent dans une situation générale marquée par un certain défaitisme politique.

D.-S. M.

## ETRANGERS

## Berne répond à «Etre solidaires»

Berne, 5 (ATS). - Comment améliorer la situation des étrangers en Suisse malgré le rejet, en juin 1982, de la loi sur les étrangers? Le Conseil fédéral examine toutes les possibilités qui lui sont offertes. Il poursuivra sa politique d'intégration tout en limitant l'effectif de la population étrangère résidant en Suisse, répond le Département fédéral de justice et police (DFJP) à une pétition que lui a adressée l'organisation «Etre solidaires». Dans sa lettre publiée mardi, le DFJP constate que les exigences des pétitionnaires ne pourront toutes être satisfaites.

Au mois de février dernier, la Communauté de travail en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers «Etre solidaires», alliée à diverses autres organisations suisses et étrangères, a adressé au Conseil fédéral une pétition en 11 points. Pour ces milieux, les motifs économiques qui sont la cause principale du rejet de la loi sur les étrangers ne sauraient être le seul critère d'une politique à l'égard des étrangers. Aussi proposent-ils quelques innovations afin d'améliorer l'accueil des étrangers et d'accroître leur sécurité sociale et économique. Ils demandent des critères plus stricts pour l'emploi de saisonniers et une consultation plus large des étrangers.

A propos du délai pour le regroupement familial, le DFJP note que celui-ci sera ramené de 15 à 12 mois lors de la prochaine révision de l'ordonnance limitant le nombre des étrangers. Il faudra également appliquer aux étrangers le principe de l'égalité des droits entre hommes et femmes et, ce de fait, adapter diverses dispositions. La nouvelle loi ayant été rejetée, les étrangers se retrouvent dans la situation d'avant en ce qui concerne l'autorisation de séjour. Néanmoins, on continuera à prendre en compte la durée de leur résidence et les étrangers qui résident en Suisse depuis 5 ans et plus peuvent s'attendre à ce que leur autorisation de séjour soit renouvelée.

Grâce à une application plus stricte du statut de saisonnier, il a été possible, dans une large mesure, d'éviter des abus, affirme ensuite le DFJP. Les dispositions ont été rendues plus sévères l'année dernière encore. Concernant la possibilité de transformer une autorisation saisonnière en permis annuel, le DFJP note que de plus en plus de personnes ont fait usage de ce droit: 4788 en 1980, 7377 en 1981, 8542 en 1982.

## TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

## Rectificatif

Une malheureuse erreur nous a fait écrire à propos des nouvelles mesures concernant les autorisations de séjour pour les étrangers, que le canton de Genève verrait diminuer son contingent de saisonniers. En réalité, Genève gagnerait 254 saisonniers. Le canton perdrait toutefois bel et bien 47 autorisations annuelles.

DSM